



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3640

Attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'association Lyon Natation pour l'organisation à la piscine de Vaise du 19e meeting de Lyon Natation en bassin de 50 mètres, les 9, 10 et 11 mars 2018 - Signature d'une convention d'application à la convention cadre de partenariat

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINI), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/3640 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON NATATION POUR L'ORGANISATION A LA PISCINE DE VAISE DU 19E MEETING DE LYON NATATION EN BASSIN DE 50 METRES, LES 9, 10 ET 11 MARS 2018 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Lyon Natation », dont le siège est situé 63 rue Bellecombe à Lyon 6^e, organise le 19^e Meeting National en bassin de 50 mètres, les 9, 10 et 11 mars 2018, à la piscine de Vaise à Lyon 9^e.

Le Meeting National de Lyon Natation regroupe chaque année des nageurs internationaux, nationaux et régionaux. Il est ouvert aux nageurs de catégorie minimales et plus, quelle que soit leur série d'appartenance, aux nageurs et nageuses licencié(e)s auprès de la Fédération Française de Natation et aux nageurs étrangers retenus.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont :

- de proposer une compétition de qualité avec la présence de nombreux nageurs de très hauts niveaux ;
- de renforcer la place de la natation dans le paysage sportif lyonnais ;
- d'attirer un plus grand nombre de spectateurs spécialistes ou non de la discipline.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'accueillir à Lyon une compétition de natation de haut niveau.

Le budget prévisionnel de la 19^e édition s'élève à 33 700 €

L'association « Lyon Natation » a formulé une demande de subvention de 8 000 €

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose de lui allouer une aide financière municipale de 6 000 € et de signer avec « Lyon Natation » une convention d'application à la convention cadre.

En 2017, l'association Lyon Natation a perçu une subvention de 3 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation du 18^e Meeting National en bassin de 50 mètres, par délibération n° 2017/2669 du 16 janvier 2017, ainsi qu'une subvention de fonctionnement de 43 000 € par délibération n° 2017/2691 du 16 janvier 2017.

Vu ladite convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Une subvention de 6 000 euros est allouée à l'association « Lyon Natation » pour l'organisation du « 19^e Meeting National de Lyon Natation », les 9, 10 et 11 mars 2018.
2. La convention d'application n° 5 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association « Lyon Natation », est approuvée.
3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
4. La dépense en résultant, soit 6 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SPANIMAT, opération SPMANI, ligne de crédit n° 42013, article 6574, fonction 415.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT